



LE MINISTRE

N° 398 /MFPRA/DGRAI/cp

## COMMUNIQUÉ

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative invite Mesdames et Messieurs les responsables des différents services de l'Administration Publique à procéder, sur **une période de trois (3) mois (du 18 août au 17 novembre 2014)**, à travers le Système de Gestion des Fonctionnaires et Agents de l'Etat (**SIGFAE**), à l'identification-notation de leurs collaborateurs directs, effectivement en poste, légalement en formation ou en position de maladie constatée selon les procédures en vigueur.

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative rappelle que cette opération, en plus de son caractère habituel d'évaluation, est un moyen pour l'administration d'établir une cartographie exacte de la situation administrative et géographique des fonctionnaires et agents de l'Etat.

En conséquence, tous les responsables sont instamment invités à y accorder une attention particulière.

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative tient à préciser qu'à l'expiration du délai susmentionné, tout fonctionnaire n'ayant pas été noté sera considéré comme ne faisant plus partie des effectifs de la Fonction Publique et sera radié en tant que tel, selon les procédures en vigueur.

Abidjan, le 13 AOÛT 2014



CISSE Ibrahima